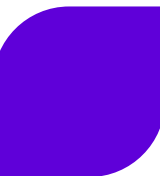
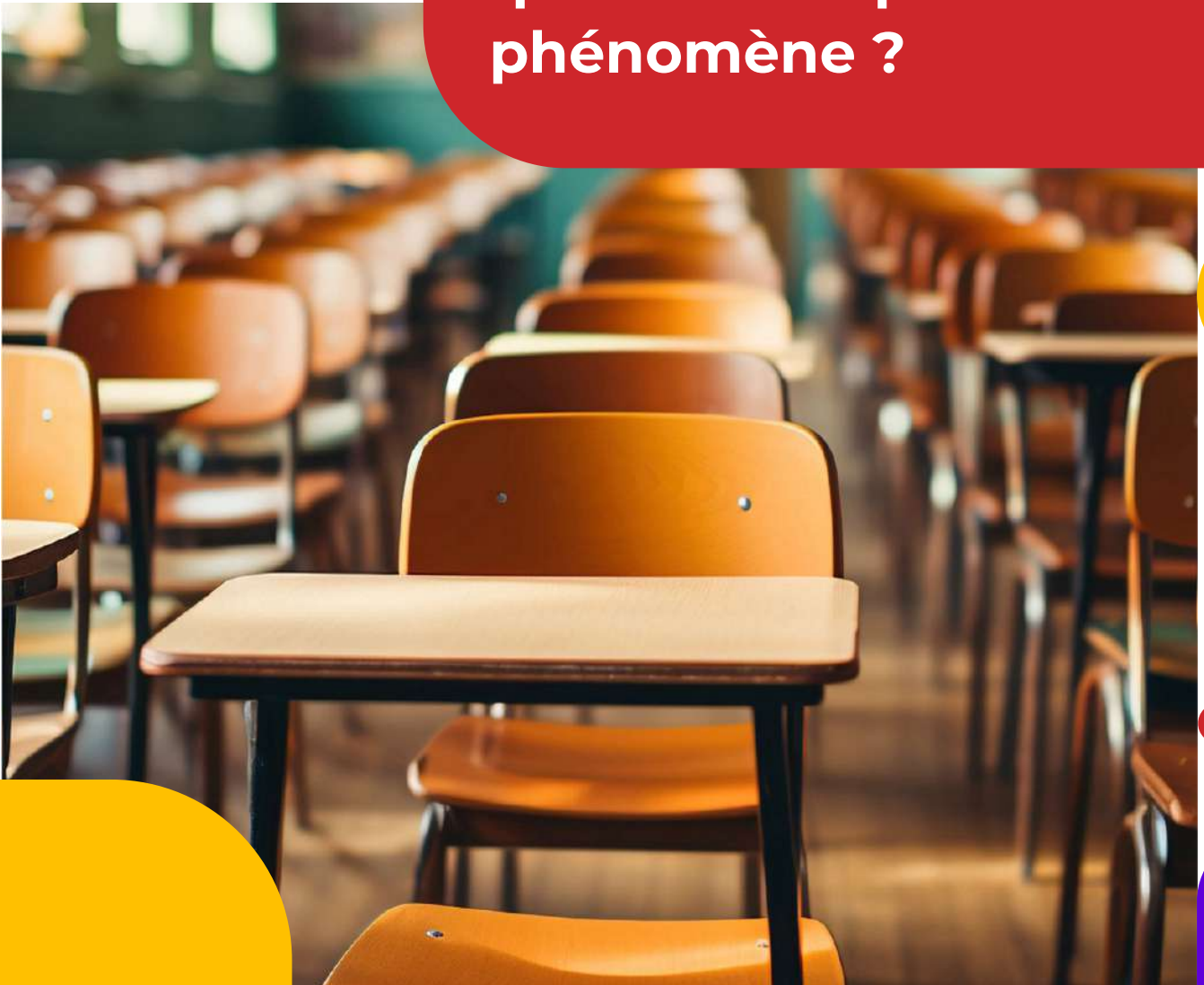




SYNTHÈSE

Harcèlement scolaire, harcèlement entre pairs, quel est l'ampleur de ce phénomène ?



Principaux enseignements

Note rédigée par **François Legrand**, Directeur d'études et **Lisa Roure** chargée d'études

La multiplication des faits de harcèlement en cette rentrée 2023 interroge.

Combien de collégiens et de lycéens en ont déjà été victimes ?

Ce phénomène est-il en recrudescence ?

Qui sont les élèves concernés ?

Comment les cas de harcèlement sont gérés par les établissements scolaires ?

Quelles sont les conséquences pour les victimes et leurs familles ?

À ces questions, il existe peu de réponses basées sur des données scientifiques. Pour répondre à cet enjeu, l'association Marion Fraisse la main tendue et Head and Shoulders ont souhaité confier à l'IFOP la réalisation d'une grande étude.

Un dispositif d'enquêtes a été mis en place avec l'interrogation de trois échantillons : 1000 collégiens et lycéens, 1000 parents et 200 enseignants. Voici les principaux enseignements.

Un phénomène qui concerne près **d'un collégien et lycéen sur cinq**

Pour mesurer la prévalence du harcèlement scolaire, encore faut-il pouvoir délimiter ce phénomène. Le ministère de l'éducation nationale définit le harcèlement scolaire comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Afin de mesurer la proportion d'élèves concernés, nous avons donc construit un indicateur à partir de trois questions. La première portait sur l'exposition à différentes formes de violences (allant de la moquerie à l'agression physique). La deuxième était relative à la fréquence des actes subis. Pour chaque violence vécue, les jeunes concernés devaient indiquer combien de fois elle s'était produite. La troisième question portait sur la durée des violences. A partir de ces trois questions, nous avons estimé qu'étaient harcelés les jeunes ayant été exposés à au moins une forme de violence (verbale, physique ou psychologique),



de façon répétée « tous les jours ou presque » ou « plusieurs fois par semaine » et « pendant plus d'un mois ». Il n'existe pas de critères unanimement reconnus par la communauté scientifique en termes de fréquence des violences et de durée des actes. Ce dernier point fait débat : pendant longtemps le ministère de l'éducation nationale a dit que le harcèlement scolaire consistait en des

violences répétées pendant une certaine période (sans précision de durée). Un point contesté par les associations, arguant que des violences répétées même pendant une période courte pouvaient relever du phénomène de harcèlement scolaire. En prenant en compte le critère de durée (au moins un mois), la proportion de collégiens et lycéens harcelés s'établit à 16%. En ne prenant pas en compte le critère de durée, la proportion est de 19%, soit pratiquement un jeune sur cinq.



Nous avons complété cet indicateur « objectif » par une question plus subjective portant sur le sentiment d'avoir été victime d'un harcèlement scolaire. A cette question, un quart des collégiens ont répondu par l'affirmative (25%). L'écart entre la proportion d'élèves exposés de façon répétée et pendant plus d'un mois (16%) et ceux ayant le

sentiment d'avoir été harcelé (25%) s'explique peut-être par le fait qu'une partie de ces derniers confondent l'exposition à des violences avec une situation qui relève d'un harcèlement au sens strict.

Relevons enfin que le harcèlement scolaire est un continuum avec des situations de gravité plus ou moins marquées. La proportion de 16% constitue ainsi une estimation basse élaborée à partir de critères stricts.

La multitude de faits-divers sordides interroge sur l'augmentation du nombre de cas de harcèlement à l'école. Disons-le tout de suite, il n'existe pas de données permettant de dire si ce phénomène est en recrudescence. Il n'y a pas d'enquêtes comparables en termes de périmètre depuis plusieurs décennies et il n'est donc pas possible de comparer dans le temps la proportion d'élèves harcelés à l'école.

Si les résultats de l'étude montrent que le phénomène est perçu comme étant en augmentation – par les parents, les enseignants et les jeunes – il n'est pas pour autant possible de conclure à un accroissement du nombre de cas d'élèves harcelés.

La multitude d'histoires de harcèlement dans la littérature montre que ce phénomène est ancien. Ce qui est nouveau en revanche, c'est le développement des réseaux sociaux et la possibilité que les sévices se prolongent même après avoir quitté les murs de l'établissement scolaire.

Les jeunes en situation de handicap sont surexposés au risque de harcèlement

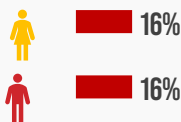
Les résultats de l'étude livrent une cartographie assez glaçante du phénomène. Relevons d'abord que garçons (16%) et filles (16%) y sont concernés dans des proportions identiques. Les 16-20 ans (24%) ont davantage été victimes que les 13-15 ans (15%) et les 10-12 ans (13%), probablement parce que le risque d'être harcelé augmente avec le temps passé dans les établissements scolaires. Le fait d'être en situation de handicap s'accompagne d'une augmentation significative du

risque d'être harcelé (35% des jeunes sont concernés), tout comme le fait d'être roux ou d'avoir les cheveux colorés (28%) ou encore d'avoir des pellicules (26%). L'analyse des données montre que le huis clos des internats est un terrain fertile pour ce phénomène : 30% des internes sont concernés. Enfin, un tiers des collégiens et lycéens se définissant comme très timide (32%) ont été harcelés.

↓ Le profil des jeunes harcelés

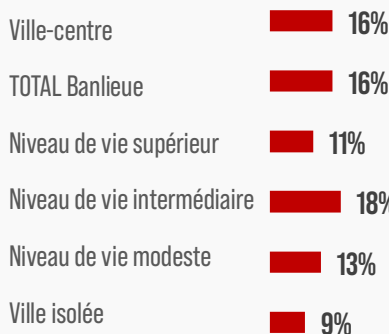
16%

Sexe

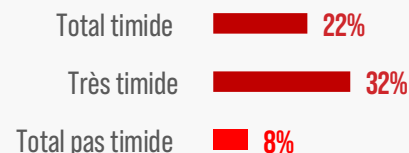


Type de commune

Urbaine



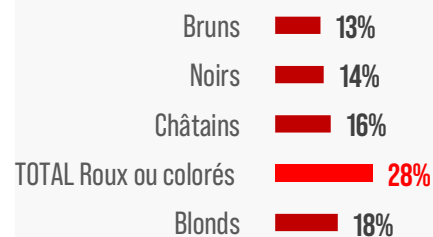
Le fait d'être timide



Age



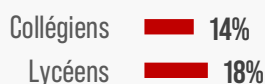
Couleur de cheveux



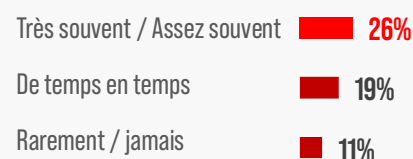
Région



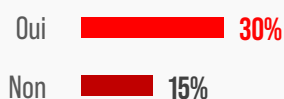
Niveau de scolarisation



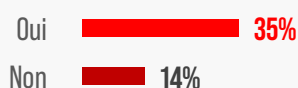
Fréquence des pellicules



Vit en internat



Situation de handicap/problème de santé de plus de 12 mois



C'est d'ailleurs la timidité qui est la première raison avancée par les jeunes harcelés (42%) et les parents des enfants concernés (31%) pour expliquer ce qui a provoqué les violences. Soulignons néanmoins qu'à cette raison principale, sont également évoquées de nombreuses autres raisons : des centres d'intérêt différents des autres élèves (29%), le niveau scolaire (23%), Le fait d'être stressé (22%), le poids (19%), les cheveux (19%), la tenue vestimentaire (18%), le milieu social (11%), l'orientation sexuelle supposée ou réelle (9%) ou une autre raison (20%). Trop gros, trop intello, trop petit, roux...



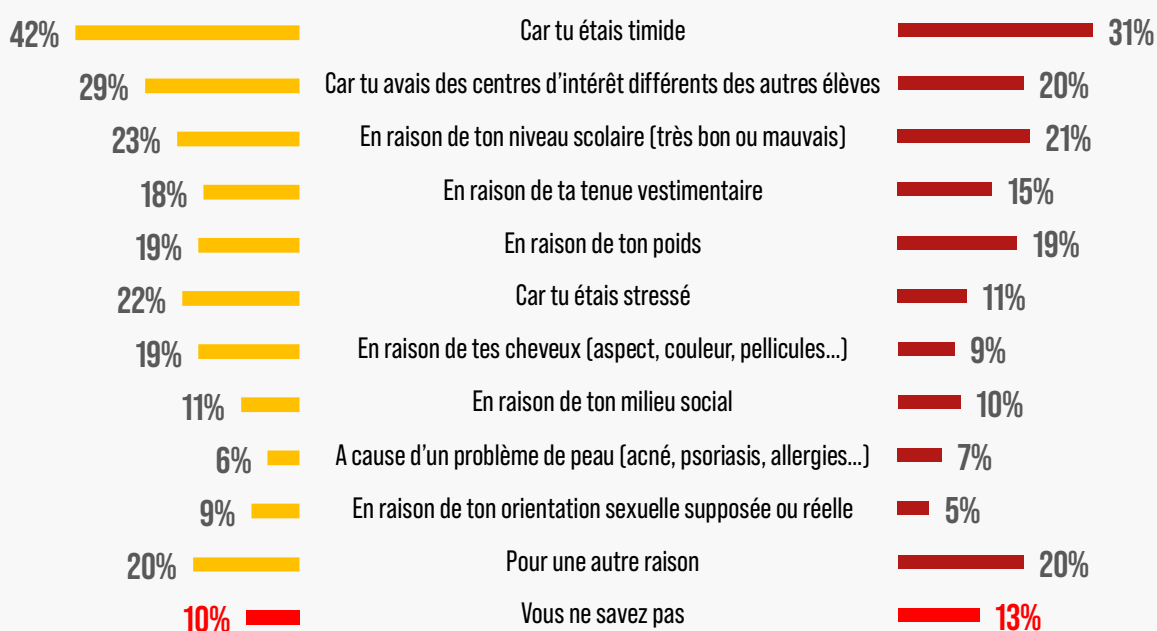
Toute différence avec la norme (ou ce qui est perçu comme tel) peut engendrer un harcèlement.

Mais l'analyse des résultats montre que ce sont les jeunes les plus timides qui sont concernés en premier lieu, souvent, parce qu'ils sont ceux qui manquent de ressources – en termes d'assertivité – pour se défendre face aux violences subies et ainsi stopper la spirale des violences avant sa mise en place.

Question : Selon-toi, pour quelle(s) raison(s) as-tu été victime de ces violences ? / Selon-vous, pourquoi votre enfant a-t-il été harcelé ?

Jeunes harcelés

Parents



(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

Un phénomène qui concerne **avant tout les collégiens**

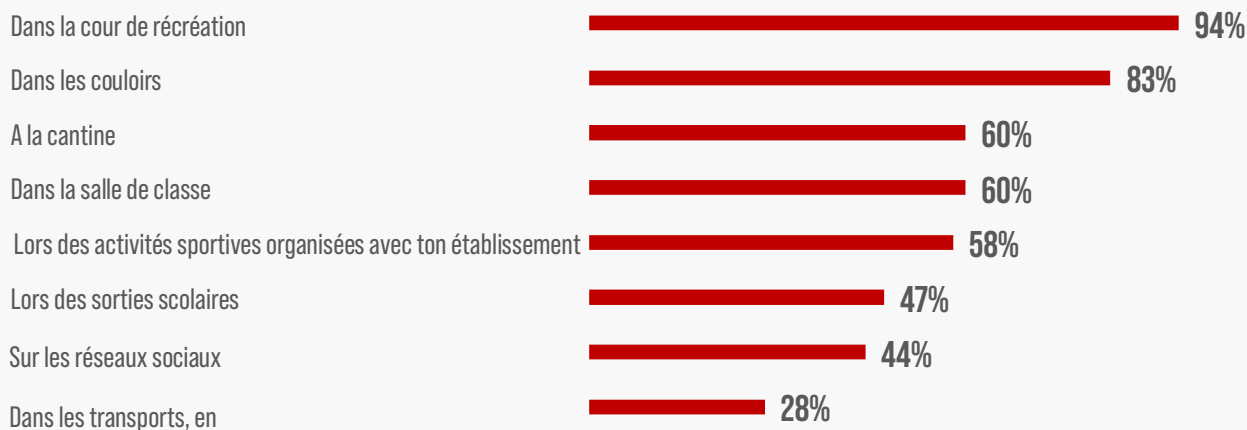
Les violences se concentrent avant tout au collège (53%) et dans une moindre mesure à l'école primaire (27%). Elles impliquent dans une écrasante majorité des cas plusieurs élèves (81%) et plus encore quand les sévices se déroulent pendant une longue période (92% lorsque le harcèlement a duré entre un an et deux ans contre 68% quand les faits se sont déroulés pendant un à trois mois).

Les violences se déroulent avant tout dans les lieux qui peuvent échapper à la surveillance des adultes : cour de récréation (94%) et couloirs (83%). De façon moins fréquente mais néanmoins majoritaires, elles peuvent aussi avoir lieu dans la salle de classe (60%), à la cantine (60%) et lors des activités sportives (58%). Dans un peu moins d'une situation sur deux, elles peuvent se prolonger lors des sorties scolaires (47%) et sur les réseaux sociaux (44%).



Question : Pour chacune des situations que tu as vécues, est-ce qu'elles se sont déroulées dans chacun des lieux suivants... ?

Jeunes harcelés



Enfin, les élèves victimes doivent faire face à des violences multiples et protéiformes : moqueries (91%), insultes (89%), mises de côté (86%), agressions physiques (66%), rumeurs fausses (66%) et messages blessants en ligne ou par téléphone (53%). **Non seulement les violences sont répétées mais aussi elles sont souvent de nature verbales, physiques et psychologiques.**



Question : Au cours de ta scolarité, t'est-il déjà arrivé de vivre une des situations suivantes... ?

Jeunes harcelés



Les jeunes victimes de harcèlement en parlent **avec leurs parents**

Contre toute attente, l'évocation des situations de violence rencontrées est une pratique courante chez les jeunes harcelés (84%). La moitié les aborde au moment où ils ont subi ces violences (51%) et d'autres quelques mois ou années plus tard (33%). Les moins enclins à se confier, du moins ceux qui ne déclarent ne jamais le faire, sont les jeunes âgés de 16 à 20 ans, ceux qui ont vécu des situations de violences à plusieurs moments de leur scolarité et assez logiquement ceux qui n'ont pas conscience d'être victime d'un harcèlement. D'ailleurs, la première façon pour les parents d'apprendre que leur enfant est victime de harcèlement scolaire est la mention directe de cette situation par l'enfant (46%). La deuxième façon la plus courante de l'apprendre est le questionnement de l'enfant en raison d'un comportement inhabituel (27%).



Question : Comment avez-vous su que votre enfant était victime de harcèlement scolaire ?

Parents



46% Il vous en a parlé directement Moment de la scolarité où les violences sont subies : École primaire : **39%** Collège : **55%** Lycée : **30%**

27% Comportement inhabituel et vous l'avez questionné Moment de la scolarité où les violences sont subies : École primaire : **33%** Collège : **21%** Lycée : **55%**

Base : à ceux qui ont / ont eu un enfant victime de harcèlement scolaire, soit 27% de l'échantillon

Les parents sont de loin les premières personnes mises dans la confiance : 8 enfants harcelés sur 10 déclarent en avoir parlé avec l'un de leurs parents (contre 24% à leur amis et 16% à leur professeur). Et sans conteste, ils sont également ceux qui sont venus le plus en aide dans le cas d'un harcèlement scolaire (73%). Les jeunes harcelés se font aider par différents moyens, d'abord par du réconfort, un soutien émotionnel (73%) puis par un accompagnement que ce soit sur les moyens d'affronter cette situation et de se défendre (51%) ou dans les démarches à suivre (53%).

La gestion des cas de harcèlement par les établissements est **jugée insatisfaisante par un parent sur deux**

Lorsque les parents découvrent que leur enfant subit du harcèlement, ils prennent contact avec l'établissement scolaire dans la plupart des cas (90%). Une prise de contact encore plus pratiquée par les parents d'enfants qui subissent des violences sur une longue période, soit plus de deux ans (96%). Les interlocuteurs au sein de l'établissement sollicités sont les responsables hiérarchiques principalement : le directeur de l'établissement (47%), le professeur principal (40%) et le CPE (34%). Les enseignants sont nombreux à avoir dû gérer un cas de harcèlement entre élèves au cours de leur carrière (59%, dont 32% à plusieurs reprises). Ceux qui enseignent au collège sont davantage concernés (66%, vs 52% au lycée), tout comme ceux qui enseignent dans un établissement avec un internat (64%). Comme pour les parents, les enseignants prennent principalement connaissance d'une situation de harcèlement par la parole des élèves eux-mêmes (52%). De leur côté, les premiers signes d'alertes sont l'isolement d'un élève, le fait qu'il n'interagisse plus avec ses camarades (74%) et le fait qu'un élève s'efface et ne parle plus en classe (48%). Les résultats scolaires qui se détériorent (39%) et les retards ou absences répétées (28%) font également partie des signes, mais dans une proportion un peu moindre. Plus de la moitié des enseignants (65%) ne s'estiment pas bien armés pour faire face à une situation de harcèlement entre élèves. De façon spontanée, la raison principale avancée par ces derniers, est le manque de formation qui concerne plus de la moitié des



enseignants (52%). Les jeunes enseignants et ceux qui exercent au collège sont davantage concernés probablement en raison de leur manque d'expérience en la matière ou par le fait qu'ils soient plus confrontés à ce type de situation. L'impuissance est également relevée par certains notamment parce qu'ils estiment « ne pouvoir rien faire » (8%), mise à part le signaler à la direction, la hiérarchie (9%). De fait, seuls 19% ont reçu une formation dédiée à la prévention et à la gestion des cas de harcèlement entre élèves et 61% estiment que les moyens humains ne sont pas suffisants pour

agir dans l'établissement. Face aux situations d'harcèlement, les réactions des enseignants les plus courantes lors de situation d'harcèlement confirment ces derniers constats. Elles prennent le plus souvent la forme d'une discussion pour reporter le problème à leur hiérarchie (69%) ou discuter du problème avec d'autres enseignants (60%), plutôt que la mise en place d'actions concrètes pour lutter contre. L'organisation de rendez-vous (28% avec les parents, 22% avec les élèves harceleurs), les sanctions à l'égard des élèves harceleurs (23%) sont des recours bien moins courants. Les parents de leur côté apparaissent divisés sur la façon dont les choses sont traitées par les établissements (48% en sont satisfaits). Force est de constater qu'une très forte proportion ne s'estime pas satisfaite du tout de cette gestion (37%). Constatons que plus la durée des actes subis augmente, moins la satisfaction à l'égard de la gestion est forte et que cette dernière est plus forte lorsque la violence subie s'est réalisée en dehors de l'établissement (les réseaux sociaux, dans les transports ou sur le chemin).

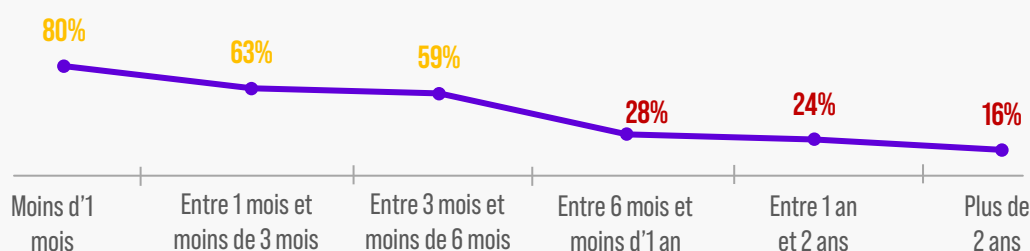
⬇ Question : Êtes-vous satisfait de la façon dont les choses ont été traitées par l'établissement ?

Parents



48% Sont satisfaits de la façon dont les choses ont été traitées par l'établissement
52% Ne sont pas satisfaits

Total satisfait (48%)



Moment de la scolarité où les violences sont subies :

- Lycée : **68%**
- Plusieurs moments de la scolarité : **25%**

Lieux des actes :

- Sur les réseaux sociaux : **57%**
- Dans les transports ou sur le chemin : **57%**
- Séquelles psychologiques des enfants : **57%**

Base : à ceux qui ont un enfant victime de harcèlement et qui ont pris contact avec l'établissement scolaire de leur enfant, soit 24% de l'échantillon

L'avis partagé des parents sur la façon (bonne ou mauvaise) dont gèrent les établissements scolaires le harcèlement ressort particulièrement dans les évocations spontanées sur le harcèlement de leur enfant. Certains ont le sentiment que « l'établissement a fait le nécessaire, que le problème a été géré et résolu par la direction » (10%). D'autres avouent que « l'établissement n'a pas fait le nécessaire, le manque d'implication de l'école, une *minimisation des faits* de la part de la hiérarchie » (15%). C'est également à mettre en parallèle avec une part d'élèves harceleurs sanctionnés assez faible, ce qui probablement laisse les parents avec un sentiment d'injustice : seuls 37% de ceux qui ont harcelé leurs enfants ont été sanctionnés. Ce témoignage d'un parent illustre bien le sentiment de minimisation vécu par beaucoup de familles :

« Mis à l'écart par des camarades, avec injures et coups par un des enfants. Interpellation de la maîtresse à plusieurs reprises qui minimisait à chaque fois. Rediscuté avec une animatrice des Tap qui a confronté les enfants et cela a tout de suite cessé le processus. J'ai été jusqu'à « menacer » de prévenir l'académie mais la professeure en question ne bougeait pas jusqu'alors. La directrice a également été mise au courant. Les années qui ont suivi les enfants étaient ensemble et tout s'est bien passé »

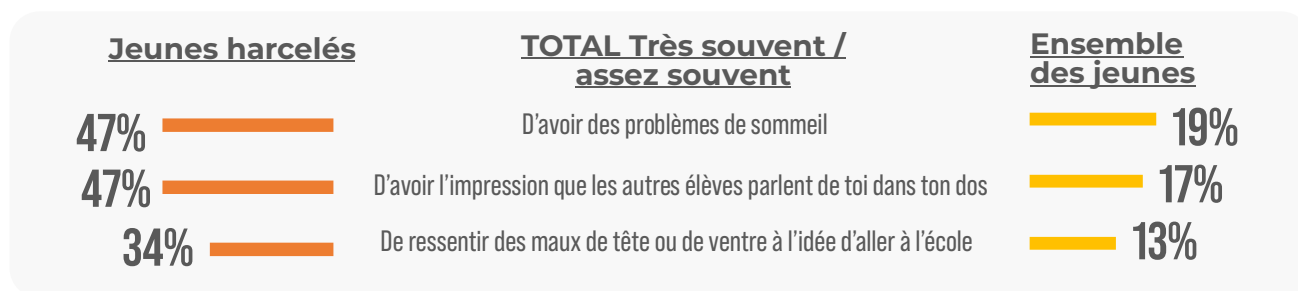


Le harcèlement se traduit par **des conséquences lourdes pour les victimes et leurs familles**

Sans surprise, les jeunes ne s'en sortent pas indemnes. 90% estiment que les violences ont eu un impact négatif sur leur bien-être (dont 52% « oui, tout à fait ») et 60% sur leurs résultats scolaires. Nous avons invité les élèves victimes à témoigner – par le biais d'une question ouverte – des conséquences des violences subies. Ils expriment en premier lieu une perte de confiance en eux, du stress, un isolement, de la tristesse... Autant de symptômes et d'émotions qui montrent que les victimes développent pour une partie d'entre eux des troubles anxio-dépressifs tels que de la phobie sociale ou scolaire.

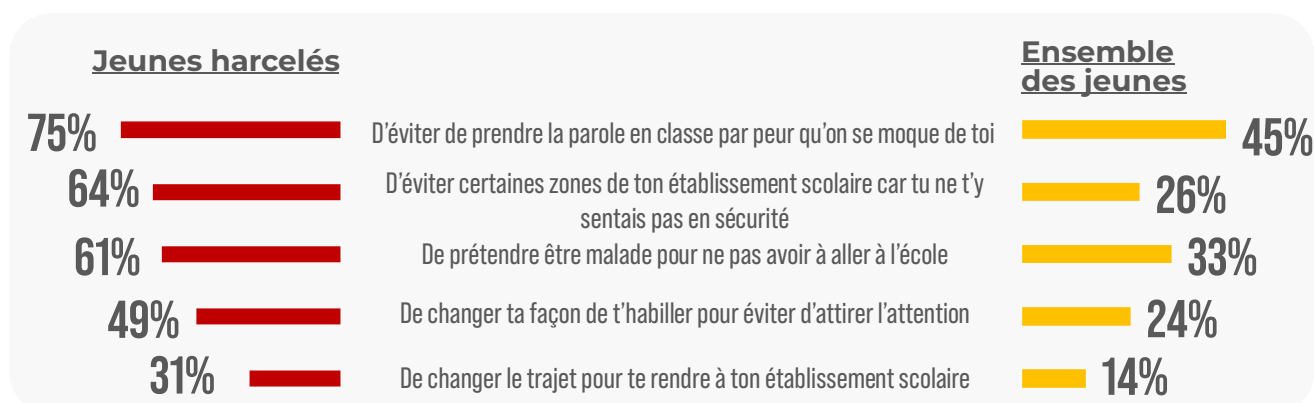
Les sévices se traduisent aussi par une somatisation : 47% des victimes indiquent avoir des problèmes de sommeil (contre 19% des jeunes), 47% ont l'impression que les autres élèves parlent d'eux dans leur dos (17% pour l'ensemble des jeunes) et 34% ressentent des maux de tête ou de ventre à l'idée d'aller à l'école (contre 17% des jeunes).

↓ Question : Est-ce qu'il t'arrive... ?



Confrontées à des violences, les victimes mettent en place des stratégies d'évitement : elles ne prennent pas la parole en classe (75% contre 45% pour l'ensemble des jeunes), elles ne se rendent pas dans certaines zones de l'établissement scolaire (64% contre 26%), elles prétendent être malades pour éviter d'aller à l'école (61% contre 33%), elles changent la façon de s'habiller pour éviter d'attirer l'attention (49% contre 24%) et plus rarement elles changent le trajet pour se rendre à l'établissement scolaire (31% contre 14%).

↓ Question : Est-ce qu'il t'arrive... ?



Plus choquant encore, 43% des jeunes harcelés indiquent qu'ils leur arrivent « souvent » ou « parfois » de penser à se faire du mal à cause du vécu à l'école. Relevons que ces données ont été obtenues auprès d'une population de jeunes victimes de harcèlement et que pour une partie d'entre eux, les faits se sont déroulés il y a plusieurs années. On comprend dès lors que les effets psychologiques des sévices se prolongent après les agressions en perturbant – parfois durablement – la vie affective et sociale d'une partie des victimes.

Soulignons enfin que le harcèlement entraîne aussi des conséquences sur les familles. Ainsi, 85% des parents ayant un enfant harcelé indiquent avoir ressenti une détresse psychologique.

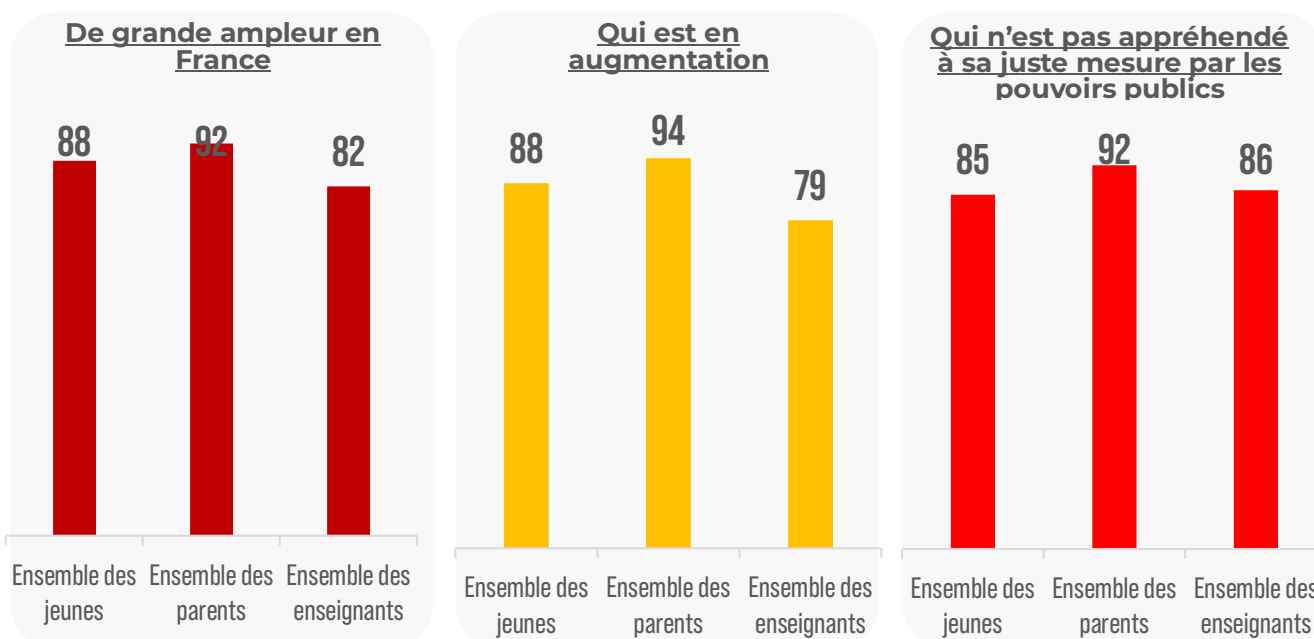
Un phénomène qui suscite **un haut niveau d'inquiétude**

D'abord, il y a un consensus partagé à la fois par les jeunes, les parents et les enseignants. Le harcèlement entre pairs en milieu scolaire est vu comme étant de grande ampleur (88% ; 92% ; 82%), en augmentation (88% ; 94% ; 79%) et pas appréhendé à sa juste mesure par les pouvoirs publics (85% ; 92% ; 86%).



Question : Voici différentes affirmations relatives au phénomène du harcèlement scolaire (harcèlement entre pairs en milieu scolaire ou extra-scolaire). Es-tu d'accord ou pas d'accord avec chacune d'entre-elles ?
Le harcèlement scolaire / harcèlement entre pairs en milieu scolaire ou extra-scolaire est un phénomène...

Comparatif « Total D'accord »



Par ailleurs, le phénomène suscite une très grande crainte. Invités à se prononcer sur ce qui les angoisse le plus en pensant à la rentrée scolaire de leur enfant, les parents évoquent l'insécurité à l'école (31%) ou une mauvaise intégration (25%), devant le fait qu'il ait de mauvais enseignants (19%) ou des mauvais résultats (18%). Par ailleurs, la lutte contre le harcèlement entre élèves est jugée prioritaire par 87% des parents, ce qui en fait le sujet recueillant le plus de citations, devant l'amélioration du niveau des élèves (85%), l'intégration des élèves en situation de handicap

(67%), la diminution du nombre d'élèves par classe (62%), la réduction des inégalités sociales entre élèves (53%), la défense de la laïcité à l'école (52%) et la revalorisation salariale (37%).

Soulignons enfin que près de 8 parents sur 10 se déclarent inquiets à l'idée que leur enfant soit victime de harcèlement scolaire (79% dont 31% « oui, tout à fait »).

⬇ Question : Voici différents sujets relatifs à la vie scolaire, pour chacun d'entre eux, diriez-vous qu'il s'agit d'un sujet qui devrait être considéré comme prioritaire, important, mais pas prioritaire ou secondaire ?



Aucun fatalisme ne domine ni parmi les parents, ni parmi les enseignants. Ainsi, ils sont respectivement 70% et 87% à estimer qu'il s'agit d'une chose qui peut être combattu contre 30% et 13% qui pensent que c'est un phénomène regrettable mais inévitable car il y a toujours eu des boucs émissaires. Comment juguler le problème ? Parents et enseignants (dans une moindre mesure) appellent avant tout à des sanctions renforcées à l'égard des élèves coupables de harcèlement. La proposition de transfert des élèves harceleurs vers un autre établissement obtient d'ailleurs un niveau d'adhésion record parmi les enseignants (95% sont favorables dont 61% « tout à fait favorables »).

Les jeunes s'estiment sensibilisés à la problématique du harcèlement scolaire (75%) et se montrent également au fait que le harcèlement scolaire constitue un délit (78%). Les personnes qui sensibilisent le plus sont les plus proches (la famille : 63%) ou les plus en contact avec les élèves (le professeur : 58%). Trois quart des collégiens et lycéens se sentent suffisamment informés à propos du harcèlement scolaire (75%). Pourtant, ils sont seulement 24% à connaître le numéro d'aide aux victimes de harcèlement.

Les résultats de cette étude donnent à voir la grande crainte des parents que leur enfant soit harcelé à l'école. Comment leur donner tort tant cette radiographie nous livre des images glaçantes du phénomène. Loin d'être marginal, il concerne près d'un collégien et lycéen sur cinq. Trop petit, roux, intello, handicapé... toute différence avec la norme (ou ce qui est perçu comme tel) peut engendrer un harcèlement, surtout quand le jeune concerné ne parvient pas à briser l'engrenage des violences. Si certaines victimes parviennent heureusement à surmonter cette épreuve, beaucoup gardent des séquelles psychologiques même plusieurs années après les faits. Le harcèlement à l'école est un phénomène de groupe. Il appelle donc à une réponse collective. « Cours d'empathie », « bienveillance », quel que soit le mot retenu, il s'agit de développer une intolérance à la méchanceté, au dénigrement, à la blague de trop... Il s'agit aussi de stopper les violences avant que la spirale ne se mette en place. Cela passe par de la fermeté vis-à-vis des élèves harceleurs. Enfin, il s'agit de donner aux victimes les ressources pour qu'elles puissent se reconstruire et surmonter cette épreuve. Nous espérons que cette étude conduise à une prise de conscience sur ce sujet.



François Legrand
Directeur d'études



Lisa Roure
Chargée d'études